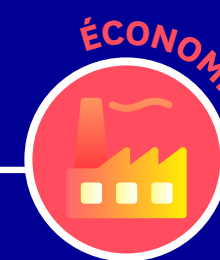


GUIDE DES AIDES AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES

CRISE COVID-19 | MAI 2020



GRAND CHAMBÉRY
ALPES TOURISME
— Bauges – Challes-les-Eaux – Chambéry —

DE LA CRISE SANITAIRE À LA CRISE ÉCONOMIQUE

APPARITION DE L'ÉPIDÉMIE EN CHINE

décembre 2019



MESURES SANITAIRES POUR ENDIGUER SA PROPAGATION

23 janvier 2020 : mise en quarantaine de la province de Hubei en Chine



Choc externe initial

Choc d'offre



Contraintes sur l'approvisionnement des entreprises en consommations intermédiaires

↳ Baisse de la production



Choc de demande



↳ Baisse de la demande extérieure impliquant une baisse des exportations (luxe, tourisme, etc.)

PROPAGATION DE L'ÉPIDÉMIE EN EUROPE

février 2020



MESURES SANITAIRES POUR ENDIGUER SA PROPAGATION

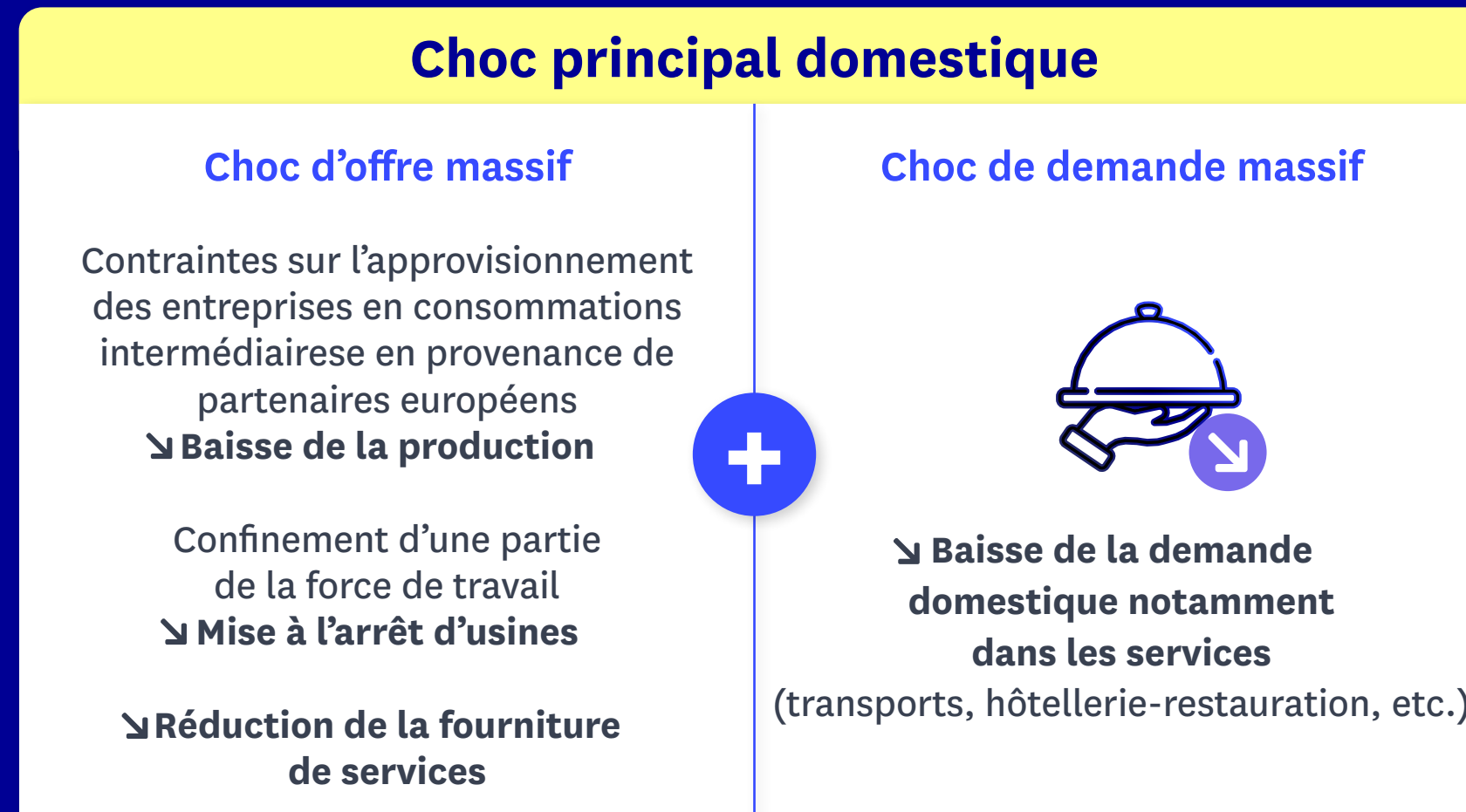
24 février 2020 : premières mesures sanitaires prises en Italie

17 mars 2020 : début de la période de confinement en France

Comment la crise sanitaire se propage à l'économie européenne

DE LA CRISE SANITAIRE À LA CRISE ÉCONOMIQUE

**Comment
la crise
sanitaire
se propage
à l'économie
européenne**



MESURES DE SOUTIEN MIS EN PLACE PAR LES POUVOIR PUBLICS



POUR L'ÉCONOMIE



POUR LE TOURISME

Fonds régional d'urgence Tourisme et Hébergement

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GRAND
CHAMBÉRY
l'agglomération

Chambéry



ATTENTION :
DATE LIMITE 30 JUIN 2020
POUR DÉPÔT DE DOSSIER !

Création d'un fonds d'urgence (dont 500K€ par Grand Chambéry et 300K€ par la Ville de Chambéry) visant à soulager la trésorerie des acteurs touristiques pendant 6 mois, et portant sur la prise en compte du capital d'emprunts déjà contractés pour financer des investissements. Attribution d'une **subvention forfaitaire d'un montant de 5 000 €** maximum par bénéficiaire

BÉNÉFICIAIRES

- Tout acteur touristique et d'hébergement si entreprise < **10 salariés et 1M€ de CA**, et associations
- SIREN / SIRET obligatoire, inscription au registre du commerce et des sociétés

*Détail des activités éligibles en fin de diaporama
(code NAF)*

MODALITÉS D'APPLICATION

Justifier d'une perte de CA > à 20 % du 1^{er} mars 2020 jusqu'à la date de la demande par rapport à la même période de l'année précédente

CONTACT

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco>

0 805 38 38 69



Prêt à taux zéro TPE et associations jusqu'à 20k€



Avance remboursable de **3 000 à 20 000€** par dossier, par un fonds co-alimenté dont 500K€ par Grand Chambéry, sans garantie du dirigeant et remboursable sur 4 ans avec différé de 18 mois

BÉNÉFICIAIRES

Tout type d'entreprises : sociétés, EI, micro-entrepreneurs, associations, coopératives...
Effectif < 10 salariés et CA ou total bilan < 1 M€
Seule contrainte : pas en difficulté avant crise (procédure collective).

MODALITÉS D'APPLICATION

Instruction du dispositif possible jusqu'au 31/12/2020, via les organismes partenaires de la Région : ADIE, Initiative France et France Active.
Pas de frais de gestion.

CONTACT

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/aideEco>
0 805 38 38 69



Moratoire sur les loyers TPE



Moratoire sur les loyers de janvier à mai 2020

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises de <10 salariés (TPE) hébergées dans les pépinières de Chambéry-Grand Lac économie

MODALITÉS D'APPLICATION

Prise de contact CGLE

CONTACT

<https://www.chambery-grandlac.fr/>

04 79 25 36 36

Suppression de l'adhésion partenariale acteurs du tourisme

GRAND CHAMBÉRY
ALPES TOURISME
— Bauges – Challes-les-Eaux – Chambéry —

Suppression de l'ensemble des adhésions partenariales 2020 à Grand Chambéry Alpes Tourisme

BÉNÉFICIAIRES

Acteurs du tourisme souhaitant bénéficier de l'accompagnement et de la visibilité apportés par Grand Chambéry Alpes Tourisme, voir site web

MODALITÉS D'APPLICATION

Se signaler à
accueil@grandchamberyalpes-tourisme.com

CONTACT

accueil@grandchamberyalpes-tourisme.com
04 79 33 42 47



Exonérations de charges et moratoires loyers Chambéry



1. Exonération des droits d'occupation commerciale du Domaine Public :

- Droits de terrasse,
- Droits de place pour les étaliers et pour les ambulants qui ne sont pas admis sur les marchés ou un point de stationnement habituel,
- Droits de voirie pour les chantiers

2. Exonération de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

3. Exonération des loyers pour les locaux commerciaux qui appartiennent à la ville et Cristal Habitat

BÉNÉFICIAIRES ET MODALITÉS D'APPLICATION

Prise de contact Ville de Chambéry

CONTACT

Service attractivité commerciale
Ville de Chambéry
04 79 60 20 14

LISTE DES ACTIVITÉS ÉLIGIBLES

**Le code NAF
est indiqué
à titre indicatif
(les activités
devant être
rattachées
à une
composante
touristique)**

55.10Z Hôtels et hébergement similaire	5510Z
55.20Z Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	5520Z
55.30Z Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	5530Z
55.90Z Autres hébergements	5590Z
56.10A Restauration traditionnelle	5610A
79.11Z Activités des agences de voyage	7911Z
79.12Z Activités des voyagistes	7912Z
79.90Z Autres services de réservation et activités connexes	7990Z
4764Z Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	4764Z
4939C Téléphériques et remontées mécaniques	4939C
5829A Édition de logiciels système et de réseau	5829A
5829C Edition de logiciels applicatifs	5829C
6209Z Autres activités informatiques	6209Z
6311Z Traitement de données, hébergement et activités connexes	6311Z
6312Z Portails internet	6312Z
7721Z Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	7721Z
7911Z Activités des agences de voyage	7911Z
7912Z Activités des voyagistes	7912Z
8690F Activités de santé humaine non classées ailleurs	8690F
9103Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	9103Z
9104Z Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	9104Z
9311Z Gestion d'installations sportives	9311Z
9319Z Autres activités liées au sport	9319Z
9321Z Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	9321Z
9329Z Autres activités récréatives et de loisirs	9329Z
9602B Soins de beauté	9602B
9604Z Entretien corporel	9604Z